

2MBC
SAS au capital de 8 000 euros
1 rue Duguay-Trouin – 41000 BLOIS
883 542 706 RCS BLOIS

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 26 MAI 2026

PROCÈS-VERBAL

Le 26 mai 2026, à 8 heures,

La Société HAROJELLO GROUPE, Société à responsabilité limitée au capital de 380 000 euros, ayant son siège social 147 route de Chambord - 41350 VINEUIL, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BLOIS sous le numéro 900 866 138, Représentée par Monsieur Mickaël LOMET et Madame Marie-Laure LOMET, en qualité de co-gérants,

Associée Unique et Présidente de la société 2MBC,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique, décide de transférer le siège social du 1 rue Duguay-Trouin Chavy, 41000 BLOIS au 1 Rue de la Quinière - 41000 BLOIS à compter du 26 mai 2026, à minuit et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

« ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL (Mis à jour par décisions de l'associée unique du 26/05/2026)

Le siège social est fixé : **1 Rue de la Quinière - 41000 BLOIS.** »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

*
* *

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique
Pour la société HAROJELLO GROUPE
Monsieur Mickaël LOMET et Madame Marie-Laure LOMET